

#sportinnov

N°2 • MARS 2020 • www.irds-idf.fr

L'ESPACE JULES VERNE À AULNAY-SOUS-BOIS

Un équipement hybride vecteur de lien social



Depuis 40 ans, les constructions et réhabilitations d'équipements sportifs sont nombreuses. Elles reproduisent souvent les formes programmatrices du passé et tiennent encore peu compte d'une recherche d'hybridation des usages. Penser des espaces polyvalents, hybrides, des tiers lieux, concourt à créer des espaces qui mixent les usages (sportifs, culturels, administratifs...) et, de fait, permet une mixité sociale et intergénérationnelle favorisant les échanges. Ils participent à un urbanisme durable en limitant les déplacements et en mutualisant les locaux sur un même foncier. Lieux multifonctionnels, ces équipements relèvent aussi d'un urbanisme « chronotopique » ou temporel dans la mesure où ils peuvent avoir des fonctions différenciées dans une séquence quotidienne, voire hebdomadaire. Un exemple réussi à Aulnay-sous-Bois dans le quartier Fontaine-des-Prés.

UN NOUVEL ÉQUIPEMENT AU CŒUR D'UN QUARTIER EN POLITIQUE DE LA VILLE, ISOLÉ DU CENTRE-VILLE

Le quartier Fontaine-des-Prés à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) est situé au nord-ouest de la commune, à la croisée de l'autoroute A3 et de la nationale 2, à la frontière du Blanc-Mesnil. Il constitue un quartier d'habitat collectif et maison individuelle, et forme une enclave entre deux quartiers d'activités. Identifié comme quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), le secteur est isolé du centre-ville (faible desserte en transport en commun, faible présence de commerces de proximité et peu de services publics). Avant la construction de ce nouvel équipement sur un terrain en friche, l'ancienne bibliothèque, située au pied d'un immeuble, constituait le seul lieu partagé. Une antenne jeunesse (10-17 ans) obsolète est aujourd'hui intégrée au nouveau projet. Le parc ratta-

ché à l'équipement se situe sur la zone de confluence historique de deux rivières : le Sausset et la Morée, aujourd'hui busées en grande partie.

Le quartier est amené à se transformer avec l'arrivée de la ligne 16 du Grand Paris Express (2024), la revitalisation des zones économiques Nord d'Aulnay et la rénovation du stade nautique dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

UN ÉQUIPEMENT MULTIFONCTIONNEL ORGANISÉ EN DEUX PARTIES ET OUVERT SUR L'EXTÉRIEUR

La nouvelle structure mêle des lieux aux vocations différentes. Elle comprend une bibliothèque avec salle multimédia, une antenne jeunesse, une salle multisport, un dojo, un espace dédié aux démarches administratives en ligne, une salle polyvalente, des permanences d'accompagnement administratif et juridique, deux salles de réunion, activités, modulables.

L'équipement (1 760 m²) est composé de deux parties qui s'articulent autour d'une rue intérieure desservant, d'un côté les fonctions sportives (526 m²) et de l'autre les fonctions culturelles, sociales et administratives (527 m²). Cette rue intérieure est un lieu de rencontre qui permet aux publics ayant des pratiques différentes de se croiser. Elle a pour caractéristique d'être transparente afin de créer une continuité avec l'extérieur et de permettre des communications visuelles entre les espaces intérieurs.

Les nombreuses vitres apportent de la luminosité et donnent à voir sur l'extérieur pour les usagers et à être vues par le public de l'extérieur. L'entrée principale donne sur une large esplanade laissée libre que les habitants peuvent s'approprier pour des pratiques variées à tous moments de la journée. On y trouve également une aire de jeux pour enfants, qui fait le lien entre l'équipement et le reste du quartier.

À l'arrière, la structure s'ouvre sur un parc (18 820 m²) qui offre des espaces de promenade et de pique-nique dans lequel il est possible d'organiser des animations. En termes d'aménagement, on y trouve un jardin partagé et des équipements en accès libre : un terrain de boules, un city stade, et des appareils de forme et de santé.

Une gestion des eaux pluviales à ciel ouvert a été mise en place, et un ensemble de bassins et noues de stockage paysagers a été créé.

Enfin, une terrasse donnant sur le jardin est attenante au bâtiment. Les pratiques intérieures peuvent s'y prolonger en extérieur l'été : du mobilier de jardin comme des transats permettent aux lecteurs de la bibliothèque de s'y installer, des cours de sports collectifs (gymnastique par exemple) peuvent également être organisés.

Localisation du site à Aulnay-sous-Bois



UN PROJET QUI S'ATTACHE À CRÉER UN PAYSAGE NOUVEAU

Un travail a été réalisé sur la sérigraphie avec des éléments glacés qui réfléchissent le paysage. Les façades sérigraphiées changent avec la lumière. L'emploi d'un revêtement irisé permet de faire évoluer les façades en termes de couleurs (blanc/gris/bleu) selon l'ensoleillement et la position du regard.

UN ÉQUIPEMENT EN AUTOCONSOMMATION

Il s'agit d'un bâtiment passif qui bénéficie d'une toiture photovoltaïque pour la production d'électricité, et un système de chauffage par géothermie a été mis en place. Cet équipement a été conçu pour minimiser les consommations auxiliaires en favorisant l'éclairage naturel et en minimisant les consommations de ventilation et de gestion des eaux pluviales.

UN LIEU DE VIE PERMANENT

L'équipement est ouvert toute l'année du lundi au samedi de 8 h 30 à 22 h 30 et le dimanche jusqu'à 14 heures. Les habitants du quartier se sont très vite approprié le lieu qui accueille entre 200 et 300 personnes par jour depuis son ouverture en janvier 2020. Chaque espace est indépendant et peut être utilisé simultanément

par les écoles, les associations, le grand public, le service jeunesse.

La nouvelle bibliothèque est ouverte au grand public quatre jours dans la semaine. Elle abrite une salle multimédia.

Elle voit arriver les habitants de la zone pavillonnaire qui préféraient auparavant se rendre à celle du centre-ville.

Elle sert aussi de tiers lieu, car le diagnostic posé en amont montrait que l'ancienne bibliothèque, même vétuste, en faisait déjà office (les habitants venaient, par exemple, y travailler leur CV).

Les équipements sportifs sont utilisés en journée par les écoles primaires et en soirée par les associations du quartier. Le mercredi matin, les salles sont réservées à l'école municipale des sports. L'antenne jeunesse a accès à la salle multisport le mercredi après-midi et le samedi après-midi (en semaine pendant les vacances scolaires).

À ce jour, six associations ont des créneaux.

Un club propose des cours de judo (Dragon d'or, affilié à la fédération, est très présent sur le secteur). Il occupait auparavant un dojo dans une école du quartier mais celui-ci a été transformé depuis en deux classes. Il y a également un club de tennis de table (APA), affilié à la fédération. Il était situé auparavant sur le stade nautique actuellement en rénovation. L'association Melting Pote était déjà présente dans le quartier, mais n'était plus très active par manque de locaux.

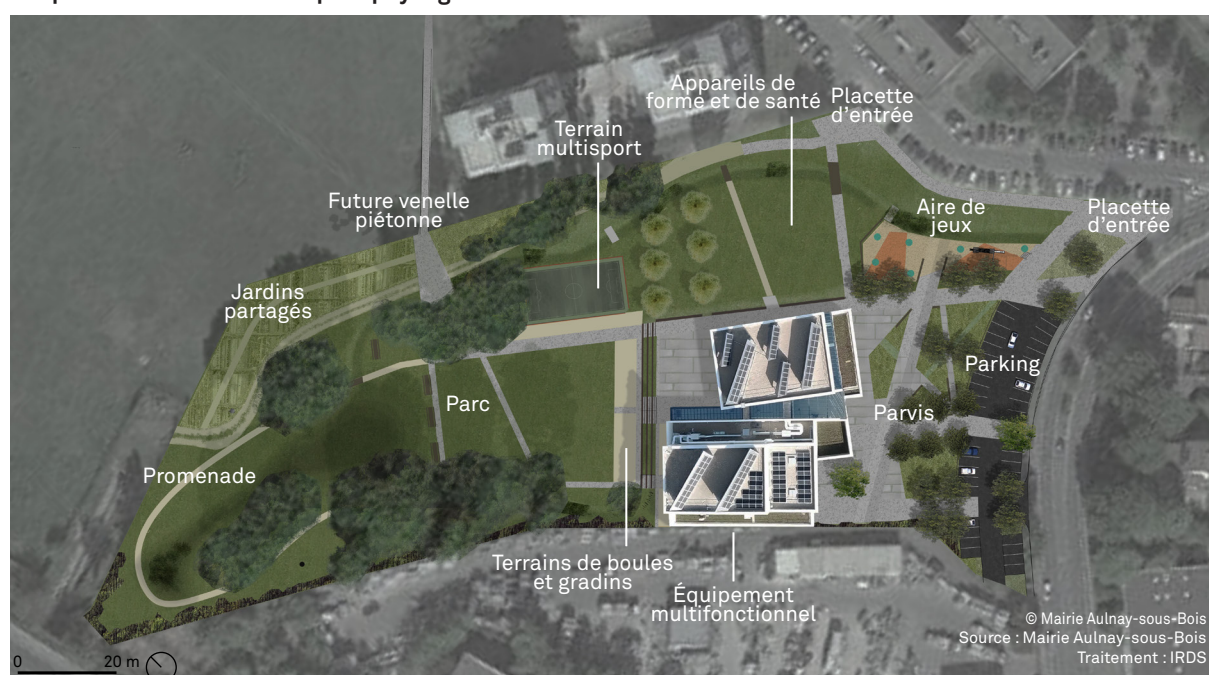
Aujourd'hui, elle propose, dans ce nouvel équipement, des cours de krav maga, des cours de danse sportive et de renforcement musculaire, destinés aux femmes. L'association Sport alim' organise des cours de zumba pour adolescents et adultes et du renforcement musculaire pour les adultes. Le service municipal d'animation senior assure des cours de gymnastique d'entretien. Il y a également un club de mixed martial arts (Accueil des sportifs braves) et un club de boxe thaï (SIT muay thai).

L'antenne jeunesse accueille les 10-25 ans.

Elle propose des loisirs et de l'accompagnement scolaire. Plusieurs salles lui sont réservées : une tisanerie avec un bureau, une salle de danse, une salle d'arts plastiques, une salle de soutien scolaire et une salle de loisirs. La proximité entre les acteurs du secteur jeunesse et ceux du secteur sport facilite les interactions informelles et encourage la création de projets communs (organisation de stages).

L'espace « démarches administratives » abrite trois bureaux et deux salles de réunion, activités, modulables. L'un des bureaux est en accès libre (espace « dé clic' »). Il permet d'effectuer gratuitement ses démarches administratives en ligne ou d'être accompagné, afin d'aider les usagers qui ne disposent pas d'ordinateur, de connexion internet ou qui éprouvent des difficultés à utiliser les services en ligne.

L'espace Jules Verne et son parc paysager



Les deux salles de réunion sont mises à la disposition des associations locales ou des services de la ville. Cette zone est modulable grâce à des cloisons mobiles et peut accueillir jusqu'à 50 personnes.

Le hall d'accueil, ample, a été pensé comme un espace à part entière. Il sert à la fois pour la zone sportive et la zone culturelle/jeunesse. C'est un lieu d'information et d'expositions temporaires. Il est aménagé de manière conviviale avec table et fauteuils qui sont souvent utilisés de façon informelle par des jeunes ou des moins jeunes avec, par exemple, des parties de cartes improvisées, des discussions, des goûters...

Au-delà de cette occupation permanente, l'espace Jules Verne a vocation à animer le quartier en organisant des manifestations avec l'appui des structures présentes : fête des jardins, fête du sport, fête du livre, fête du quartier... Des moments forts qui valorisent les associations et qui créent du lien social.

COÛT GLOBAL ET FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE JULES VERNE

Le coût global de l'espace Jules Verne (bâtiment et parc inclus) s'élève à 6,7 millions d'euros (HT), financés par la ville d'Aulnay-sous-Bois, qui a pu bénéficier, par ailleurs, de 4 millions d'euros de subventions (60 % du coût total). Le Conseil régional d'Île-de-France a financé le projet à hauteur de 1,5 million d'euros dans le cadre du contrat d'aménagement régional. La dotation de développement urbain, qui vise à aider les communes urbaines les plus défavorisées, a apporté une aide de 900 000 euros. Une subvention identique a été obtenue de la part de la direction régionale des affaires culturelles. Le Fond d'investissement métropolitain (500 000 euros) et le dispositif 10^e programme de l'agence de l'eau Seine-Normandie (270 000 euros) sont les autres financeurs du projet.

Un équipement multifonctionnel



© Mairie Aulnay-sous-Bois

L'espace Jules Verne dépend du service vie associative de la ville. Il est piloté par une directrice salariée de la ville d'Aulnay-sous-Bois. Celle-ci est responsable de cinq personnes recrutées pour remplir les fonctions de gardien/agent d'accueil (en alternance), toutes formées aux premiers secours (sauveteur secouriste du travail) et titulaires du SSIAP1 (formation initiale agent de sécurité incendie) nécessaires dans un établissement recevant du public. L'ensemble du personnel qui travaille au sein de l'équipement dépend de la municipalité (animateurs jeunesse, bibliothécaires, aide juridique...). Chaque service, chaque association exercent son activité avec son propre personnel qui travaille en transversal avec la directrice de l'équipement.

LES ÉTAPES ESSENTIELLES À LA RÉUSSITE DU PROJET

Les conditions de réussite de ce projet sont multiples :

- Un diagnostic territorial réalisé très en amont par la direction de l'urbanisme de la commune, avec l'appui de la future responsable des lieux. Il décrit le contexte urbain et social du quartier, les besoins et les transformations à venir (projets en cours, projection de population...). Celui-ci a abouti à la nécessité d'implanter un équipement socio-culturel et sportif sur le territoire, et propose une description de l'offre à intégrer au projet.
- Un travail de concertation mené sur deux ans auprès des associations locales et des habitants. Des rencontres ont été organisées afin de connaître et satisfaire les attentes de chacun (par exemple sur le choix des créneaux horaires). Il s'agissait également d'expliquer le concept d'équipement mutualisé aux associations et services de la ville (partage, entraide, collaboration, optimisation...). À présent que l'espace Jules Verne est ouvert, il est prévu d'organiser des réunions trimestrielles afin d'apporter les ajustements nécessaires au bon fonctionnement des locaux. Il s'agit d'entretenir la pédagogie du partage.
- Une responsable associée à la programmation de l'équipement en tant que cheffe de projet, nommée suffisamment en amont du programme. Son parcours professionnel a, par ailleurs, facilité la bonne réalisation de cet espace : titulaire de la fonction publique territoriale dans la filière animation et détentrice d'un DESJEPS, vingt ans de présence à Aulnay-sous-Bois, une carrière professionnelle transversale dans la vie associative et le social.
- Les caractéristiques du projet architectural retenu : ouverture sur le quartier, liaison avec le quartier (accessibilité sécurisée), prolongement des activités in-

térieures en extérieur, mise en valeur des espaces de distribution comme lieux de rencontre, architecture douce.

- Le savoir-faire de la commune : tous les projets architecturaux de la commune sont menés en interne depuis près de 40 ans. Cela offre davantage de souplesse en termes de planning et de programmation avec des ajustements possibles et permet de réaliser des économies.

L'INTÉRÊT D'UN ÉQUIPEMENT HYBRIDE AUX ESPACES MUTUALISÉS

Des exemples d'équipements regroupant différents pôles sur un même site existent, mais peu intègrent encore la dimension sportive (Cité Molière, par exemple, aux Mureaux dans les Yvelines). Pourtant, les avantages liés à la mutualisation des espaces peuvent être nombreux :

- Économies d'échelle et mutualisation des financements. Il s'agit d'un élément important dans un contexte de contraintes budgétaires fortes. Les coûts de construction, la surface construite, le fonctionnement de l'équipement (mutualisation du personnel et du matériel) sont moindres en comparaison d'équipements qui auraient été construits indépendamment. La mutualisation des espaces permet de diversifier les sources de financement.
- Amélioration du dialogue entre les différents services de la ville : culture, sport, éducation, vie sociale, politique de la ville, urbanisme.
- Mixité des usages et des publics. L'installation concentre en un endroit unique une offre de services de proximité des habitants. C'est un lieu de rencontre qui participe au développement du lien social dans le quartier.
- Animation du quartier. Les habitants du quartier se sont déjà approprié cet espace. La mutualisation augmente sa fréquentation, et cet espace devient un lieu de vie permanent.
- Élargissement de la palette des pratiques culturelles et sportives des habitants. Il y a plus de chance de fréquenter une bibliothèque si l'on fréquente (ou si nos enfants fréquentent) la salle de sport attenante, et inversement. Les enquêtes de l'IRDS ont montré que 53 % des femmes vivant seules et accompagnant leur(s) enfant(s) à une activité sportive souhaiteraient pouvoir bénéficier d'une activité en parallèle.
- Redynamisation du tissu associatif du quartier. Le partage de cet équipement entre les différentes associations peut faire émerger des projets communs. La mixité peut amener un nouveau public et augmenter ainsi la fréquentation des associations.

Fiche technique de l'espace Jules Verne

Lieu

5, rue Clément Ader, 93600 Aulnay-sous-Bois

Maîtrise d'ouvrage

Ville d'Aulnay-sous-Bois, et pour le parc EPT Paris Terres d'Envol.

Maîtrise d'œuvre

Direction de l'architecture de la ville d'Aulnay-sous-Bois
Architecte conception/exécution : Emmanuèle Renouard-Collen architecte DPLG.
Plasticienne de l'environnement architectural (peinture et conception sérigraphie vitrage) : Emmanuèle Renouard-Collen.
Architecte PRO DCE / suivi exécution : Cécile Tison architecte HMONP.

Bureau d'études techniques, OPC
INGEMA

Conception géothermie
ECOME

Graphiste
Virginie Greuzat

Conception paysagère du parc
Agence ATM

Bureau d'études exécution suivi du parc
Direction de l'espace public ville d'Aulnay-sous-Bois

Calendrier
Juillet 2018 : démarrage des travaux.
Janvier 2020 : livraison.

CONTACTS

Véronique Cohen

Responsable de l'espace Jules Verne
(vcohen@aulnay-sous-bois.com)

Emmanuèle Renouard-Collen

Architecte DPLG
Directrice Patrimoine bâti et Architecture
(ecollen@aulnay-sous-bois.com)



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Fouad Awada

**DIRECTION DE L'INSTITUT RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT**
Claire Peuvergne

DIRECTION DE LA COMMUNICATION
Sophie Roquelle

RÉDACTION
Benoît Chardon

CARTOGRAPHIE/DATAVISUALISATION
Benoît Chardon, Nicolas Corne-Viney

MAQUETTE
Charlotte François dit Jonchères

RELECTURE
Christine Morisceau

RELATIONS PRESSE
Sandrine Kocki,
sandrine.kocki@institutparisregion.fr

L'Institut Paris Region
15, rue Falguière
75740 Paris Cedex 15
01 77 49 77 49

ISSN: 2558-2380



www.irds-idf.fr

